

N° 05-2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE CESSON ET VERT-SAINT-DENIS**

Séance du 12 mars 2026

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du comité syndical de la Maison des Sports et de la Culture sous la présidence de Monsieur GBANDÉ-GBATO.

Etaient présents : MMES NALINE ET ZAURIN, MM DEMARQUAY, GBANDÉ-GBATO, ORLANDO, POIRIER ET WEILER.

Absents excusés : MME SIMON PAROUTY, MM BERTRAND ET EL MIMOUNI.

Pouvoirs : Mme PAROUTY à M. DEMARQUAY ET M. BERTRAND à M. POIRIER

Secrétaire de séance : M. POIRIER

Date de convocation :	05/03/2026	NOMBRE DE MEMBRES
Date d'affichage :	05/03/2026	En exercice : 10
		Présents : 7
		Votants : 9

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la fonction Publique,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu la nomenclature M57,

Vu le Compte Financier Unique 2025,

Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant que les écritures retranscrites dans le Compte Financier Unique 2025,

Considérant le projet de Budget Primitif 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical décide à l'unanimité :

N° 05-2026

Article 1 : D'adopter le Budget primitif 2026, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 : La section de fonctionnement s'équilibre à 3 023 000 € et la section d'investissement s'équilibre à 1 538 000 €.

Article 3 : D'autoriser le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre à l'intérieur de la section investissement ou fonctionnement dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section (hors dépenses de personnel au chapitre 012).

Article 4 : Dit que le présent budget est voté au niveau du chapitre en fonctionnement et en investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

A Vert Saint Denis, le 12 mars 2026

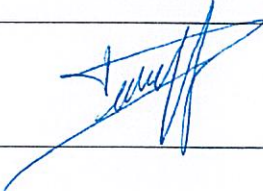
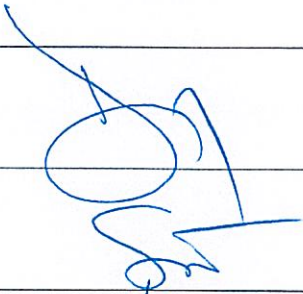
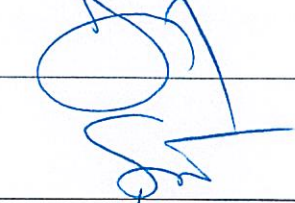




Le Président,
Dan GBANDÉ-GBATO



Le Syndicat
Intercommunal
Cesson et Vert-Saint-Denis

COMITE SYNDICAL DU 12 MARS 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

NOM/PRENOM	SIGNATURE
BERTRAND Michel	Pouvoir à M. POIRIER Vijay
DEMARQUAY Jean-Philippe	
EL MIMOUNI Ahmed	
GBANDE GBATO Dan	
NALINE Stéfanie	
ORLANDO Dominique	
POIRIER Vijay-Damien	
SIMON PAROUTY Laurence	Pouvoir à M. DEMARQUAY Jean-Philippe
WEILER Vincent	
ZAURIN Rose-Marie	